



CONSIGNES DE RÉCUPÉRATION DES CONTENEURS P2



GÉNÉRALITÉS

Les conteneurs rigides rouges sont les seuls acceptés par le service de support des laboratoires (SSL) en vue de la collecte des déchets P2 et de leur inactivation par autoclavage.

Les sacs rouges ne sont plus collectés, si vous les utilisez, vous devez les mettre **ouvert** dans les conteneurs rouges fournis par le SSL, en charge de l'inactivation par autoclavage de vos déchets P2.



USAGE DU CONTENER ROUGE

Ce contenant est exclusivement destiné aux déchets P2 et à usage unique, en conséquence il n'y a pas lieu de le garnir d'un sac rouge.

PROCESSUS D'ÉLIMINATION POUR CHAQUE CONTENEUR P2

Conditions de prise en charge :

Les laboratoires partenaires s'engagent sans réserve dans l'exécution diligente des conditions de prise en charge des conteneurs P2, selon les dispositions suivantes :

- Les déchets P2 ne doivent pas dépasser la limite indiquée en jaune ci-dessus.
- Les conteneurs doivent impérativement être correctement fermés (clips).
- Les conteneurs doivent impérativement être **désinfecté par le personnel des laboratoires P2**, Selon la procédure et le désinfectant spécifique à l'activité P2 de chaque laboratoire :
 - Cette procédure devra être validée par les BSO et STEPS et être communiquée au responsable du SSL (P. Brawand – Pierre.Brawand@unige.ch).
 - La désinfection devra garantir que les conteneurs puissent être manipulés sans gants en dehors du laboratoire par les agents.
- Les conteneurs doivent être munis des indications suivantes sur l'autocollant ad hoc ou avec un stylo indélébile noir :
 - **Nom du chef de groupe**
 - **Numéro de local**
 - **Composition du contenu : AGAR ou SOLIDE**
 - **Désinfection effectuée**
- Les conteneurs doivent être munis de l'autocollant « biohazard ».



NB : Aucun conteneur ne sera pris en charge, s'il ne répond pas aux exigences ci-dessus.

STOCKAGE ET TRANSPORT :

- Le stockage des conteneurs en attente, se fera exclusivement **dans les locaux P2**.
- Le transport et l'élimination se feront par le personnel du SSL, au besoin par les producteurs des déchets jusqu'au centre d'inactivation (E07.2552.a).

ÉLIMINATION :

- L'inactivation est entièrement prise en charge par le SSL qui, une fois effectuée, se chargera de mettre ces déchets dans la filière jaune, selon la procédure ad hoc.

PROCESSUS DE ROULEMENT DES CONTENEURS ROUGES :

- Dans chaque laboratoire P2, pour un conteneur utilisé, un conteneur vide sera fourni.
- Le renouvellement se fera par le biais de votre agent SSL (verbal ou mail).

CONTACTS :

Responsable de la structure :

- P. Brawand
- Tel : 95 397
- Mail : Pierre.Brawand@unige.ch

Local :

- E07.2552.a
- Tel : 95648
- Agent : En fonction du planning